

L'Éveil, samedi 5 juillet 2008

## Élections à Kanesatake le 12 juillet

# Trois candidats au poste de grand chef: Montour, Nicholas et Simon, mais pas Bonspille

*par Benoît Bilodeau*

Vingt-cinq candidats se feront la lutte lors des élections du 12 juillet prochain sur le territoire mohawk de Kanesatake. Du nombre, trois convoitent le poste de grand chef qu'occupe actuellement Steven Bonspille. Ce dernier n'est cependant pas sur les rangs, laissant plutôt la place aux, par ordre alphabétique, Veronica Montour, Sohenrise Paul Nicholas et Clarence Simon.

Ex-grand chef pendant les années 1980, Clarence Simon, qui occupe l'un des six postes du conseil de bande sortant, est incidemment à la tête d'une équipe regroupant Marie Chéné, John Canatonquin, Michelle Lamouche, Doreen Canatonquin, également chefs sortants, Wendy Nicholas et Brenda Etienne.

En tout, pas moins de 22 candidats se disputent les six postes de chef à l'enjeu lors de cette élection. Le mandat des élus en sera un de trois ans, comme le veut la coutume sur le territoire de Kanesatake. Selon les chiffres fournis par le Bureau de Daye & Vincent – Consultants d'élections des Premières Nations, 1 685 personnes sont éligibles à voter, 1 044 résidant à l'intérieur du territoire mohawk et 641 hors-territoire.

Rappelons qu'à la dernière élection, au mois de juin 2005, Steven Bonspille l'avait emporté par seulement 31 voix de majorité (375 voix contre 344) sur le grand chef sortant d'alors, James Gabriel, qui sollicitait à ce moment un quatrième mandat. Cependant, M. Bonspille n'avait pu faire élire aucun des six candidats qui faisaient équipe avec lui. Ce sont plutôt les candidats de l'équipe de James Gabriel qui avaient ravi les six postes de chef.

Ce scrutin avait été reporté à trois reprises en raison de la crise de janvier 2004 au cours de laquelle la maison de James Gabriel avait été vandalisée, puis incendiée, et forcé ce dernier à quitter le territoire mohawk de Kanesatake avec sa famille. Depuis, M. Gabriel a publié un livre portant sur ces événements, *Les dessous de Kanesatake*.

Mentionnons, en terminant, qu'il y aura vote par anticipation ce samedi 5 juillet (aujourd'hui), de 9h à 18h. Le scrutin en tant que tel se déroulera une semaine plus tard, le samedi 12 juillet, cette fois de 9h à 21h.